

Ina Alexandra CIODARU
Universitatea din Pitești

L' EMPLOI DU PASSÉ SIMPLE DANS LE STYLE JOURNALISTIQUE

Résumé : *Le fait que le passé simple s'est retiré du français parlé est connu de tous les linguistes mais il n'est sorti que de l'usage parlé, et nullement de celui de la lecture. Dans la presse écrite le passé simple est très souvent employé; on peut l'observer soit dans des titres, sous-titres, intertitres, soit dans des chaînes de passé composé.*

Le passé simple a comme but de porter au premier plan des événements successifs et on a remarqué qu'il se rencontre plus souvent dans les comptes rendus de rencontres sportives, que dans les autres textes. Tout se passe en somme comme si le passé simple assumait dans la littérature sportive quotidienne la fonction d'un véritable présent accompli.

Quant aux reportages, dans lesquels l'emploi du passé simple est pour ainsi dire une obligation de style pour la presse sportive, ils pourraient sans inconvénient être entièrement rédigés au présent. Mais le passé simple a cet avantage sur l'autre passé et sur le présent, qu'il donne à revivre intensément au lecteur les exploits ou les malheurs de ses héros.

Mots-clés : *passé simple, style journalistique, littérature sportive*

Il importe, non seulement pour la correction du langage, mais aussi pour la précision de la pensée, de se servir toujours du temps qui convient. À quelque mode qu'ils appartiennent, les temps simples suggèrent l'idée d'une action en train de se dérouler, les temps composés, celle d'une action accomplie.

Il existe en français deux passés, le simple et l'autre, composé. Les deux passés vivent à la fois en cohabitation, en concurrence et en complémentarité sur plusieurs plans, d'où l'impossibilité d'une description globale de leurs rapports. *"Le passé simple est un temps caractéristique du récit, il sert à relater des faits passés. Le passé simple est une forme verbale dont l'emploi marque la ligne de partage entre deux niveaux de la langue française contemporaine. Dans le système verbal du français écrit, le passé simple sert à rendre une action passée complètement coupée du moment de l'énonciation. En français parlé, le temps que l'on emploie pour exprimer cette valeur est le passé composé."*[1]

Il faut donc préciser que le passé simple n'est sorti que de l'usage parlé, et nullement de celui de la lecture. Lire, c'est d'abord et essentiellement *"prendre connaissance du contenu de (un texte), par la lecture"* [2]. Si les choses écrites, en espèce le passé simple, n'appartenaient pas à part entière à la langue, elles resteraient incomprises, non lues, ou, tout au moins, elles ne seraient lues qu'avec difficulté. Or, l'emploi du passé simple ne crée pas de difficultés de lecture, à aucun niveau socio-culturel. Parallèlement, son emploi ne pose pas davantage de problème grave à ces scripteurs du quotidien que sont les journalistes. Sauf l'écriture historique et l'art romanesque, dans la presse écrite le passé

simple est très souvent employé; on peut l'observer soit dans des titres, sous-titres, intertitres, soit dans des chaînes de passé composé.

Par exemple, dans *Le Monde des Livres*, on a trouvé un article intitulé "Quichotte, éternel contemporain", qui a comme sous-titre: "À l'occasion du quatrième centenaire de la publication du chef-d'oeuvre de Cervantès, Jean Canavaggio retrace les tribulations du chevalier errant qui, sorti de son village, en vint à conquérir le monde." Ensuite, parlant du succès de l'histoire, l'auteur continue: "L'écho de ses exploits fut immédiat. Avant 1615, douze éditions furent publiées.[...] Les deux parties furent traduites en anglais par Thomas Shelton en 1612 et 1620, en français par César Oudin et François de Rosset en 1614 et 1618. Les autres langues suivirent." [3]

Le fait que le passé simple s'est retiré du français parlé est connu de tous les linguistes, Paul Imbs mentionne que: "Le passé simple, comme l'imparfait du subjonctif, a pratiquement disparu de la langue parlée des Français.[...] Employer le passé simple c'est donc opter délibérément pour un temps de la langue écrite, appris à l'école et dans les livres.[...] Le passé simple est mort dans le français parlé commun: son emploi en dehors de la langue écrite fait pédant ou provincial." [4]

Comme d'autres temps (imparfait et plus-que-parfait du subjonctif par exemple), le passé simple est en recul: la première et la deuxième personne du pluriel ont presque complètement disparu de la langue parlée. Ce recul s'effectue au bénéfice du passé composé, dont le but propre est cependant d'exprimer un fait récent qui vient d'échapper au présent et d'exprimer un fait passé mais qui, par ses conséquences, retentit encore dans le présent. On a tenté d'expliquer le recul du passé simple par des raisons d'euphonie: les terminaisons de ce temps sembleraient lourdes, disgracieuses à nos oreilles modernes devenues exigeantes; le fait de langage soulignerait un progrès du goût. Pourtant, les finales de *vous écrivîtes*, de *vous vous trompâtes*, etc se retrouvent, sans révolter l'oreille, dans: *il écrit vite*, *il vend des pâtes*. Peut-être la désaffection de la langue parlée pour les formes du passé simple s'expliquerait-elle mieux par la répugnance naturelle de la langue française aux vocables trop longs ou par l'ignorance croissante de bien des gens touchant les formes exactes du passé simple: on s'abstient de l'employer par prudence plus que par souci d'euphonie. Tout en le constatant, on peut déplorer la disparition progressive d'un des éléments précieux de la clarté française et lutter pour en préserver l'usage dans la langue écrite.

Parfois, le passé simple est employé avec l'imparfait qui, lui, décrit le décor, explique les circonstances de l'action ou présente les personnages. On doit faire la distinction entre le passé simple et l'imparfait, car une confusion est fréquente à la première personne des verbes du premier groupe à cause de l'homophonie presque parfaite des formes dans les deux temps (*je jetai*, *je jetais*). Cependant l'omission de l' *s* (ou son emploi fautif selon les cas) constitue plus qu'une simple faute d'orthographe: les deux infractions faussent l'expression de la pensée. ex:

J'allai lui donner un coup de main quand l'orage redoubla.

J'allais lui donner un coup de main quand l'orage redoubla.

La première signifie: c'est au moment où l'orage redoublait que j'allai lui donner un coup de main; la seconde: je me disposais à lui donner un coup de main, mais j'en fus empêché, l'orage redoublant de violence.

Le passé simple est simple, sans problèmes, c'est un passé clair, bien daté, précis, l'imparfait n'est pas parfait, ce passé a duré un certain temps, il n'est pas très clairement situé, il n'est pas précis:

Chaque matin je déposais mon panier chez l'épicier.

Le verbe est à l'imparfait, car je ne précise pas combien de fois j'ai accompli cette action;

Ce matin je déposai mon panier chez l'épicier.

Le verbe est au passé simple, car l'action est claire, nette, précise, elle s'est accomplie ce matin.

L'imparfait introduit un élément nouveau, une information sur le milieu ambiant, une sorte d'explication qui ne correspond plus au simple enregistrement de faits vus du dehors: "À l'intérieur d'une série de verbes au passé simple, l'imparfait s'intercale pour commenter un fait rapporté".[5]. Avec le passé simple, le temps n'est pas vécu dans sa durée, il est l'objet d'un savoir objectif, tandis qu'avec l'imparfait, les événements sont saisis comme un passé vécu.

Le passé simple peut servir à marquer un fait (ou une action) passés, dont la date est (ou pourrait être) précisée, parce que ce fait a eu un caractère bref, exceptionnel (ou même unique) et est complètement achevé au moment où l'on parle:

Napoléon mourut à Sainte-Hélène le 5 mai 1821.

Victor Hugo naquit à Besançon (sous-entendu: en 1802)

Un éclair sillonna la rue (à un moment qui pourrait être précisé).

L'action exprimée ne s'étale pas sur la durée: elle s'y localise plus ou moins étroitement et n'a aucun lien avec le présent. La succession de verbes au passé simple dispose les actions qu'ils expriment dans leur ordre chronologique: ces actions se présentent à l'esprit comme détachées l'une de l'autre et ordonnées dans la durée. Pour cette raison, le passé simple est par excellence le temps de la narration. Mais, une succession de passés simples ne suffit pas pour faire d'un texte une suite cohérente de propositions, une longue suite de verbes au passé simple conduit à l'idée d'ironie, le texte peut devenir caricatural.

R. Barthes, en désignant le passé simple comme "la pierre d'angle du récit" considère que: "Par son passé simple, le verbe fait implicitement partie d'une chaîne causale, il participe à un ensemble d'actions solidaires et dirigées.[...] Le passé simple n'est plus chargé d'exprimer un temps. Son rôle est de ramener la réalité à un point, et d'abstraire de la multiplicité des temps vécus et superposés, un acte verbal pur, débarrassé des racines existentielles de l'expérience, et orienté vers une liaison logique avec d'autres actions, d'autres procès, un mouvement général du monde" [6] Le verbe au passé simple exprime un acte clos, défini, il est "mince et pure, sans densité, sans déploiement." [7]

Le passé simple a comme but de porter au premier plan des événements successifs, il est très utilisé dans la presse, et on a remarqué qu'il se rencontrait beaucoup plus souvent dans les comptes rendus de rencontres sportives, que dans toute autre catégorie de textes. Les rédacteurs d'un journal, sportifs ou autres, ne reçoivent dans ce domaine de consigne que de leur sentiment de langue; et l'expérience montre que ce sentiment de langue correspond étroitement à celui des lecteurs. Peu importe que le récit épique d'un match de football soit lu plutôt par un groupe socio-culturel que par un autre: ce groupe serait très certainement surpris et choqué de voir disparaître, des reportages écrits du sport, ce temps que l'on dit réservé à des usages nobles. Par exemple, à propos d'un match de tennis, on peut lire:

"Mauresmo a, pour la sixième fois en six matches, roulé Farina Elia, 6-2, 6-1, en 67 minutes. Invaincue depuis deux ans en Fed Cup, elle fut la première à perdre son service dans le vent tourbillonnant qui, soulevant des nuages de poussière de terre battue, lui fit faire de nombreux <bois> en revers." [8]

Tout se passe en somme comme si le passé simple assumait dans la littérature sportive quotidienne la fonction d'un véritable présent accompli; alors que le passé composé conserve pour lui, dans toutes les autres rubriques, la charge d'exprimer un passé en voie

d'accomplissement. Cette distinction explique entre autres le passé composé: il exprime des faits isolés qui ne sont plus en quelque sorte que des faits d'archives, et qui ne comportent aucune tension du présent. Quant aux reportages, dans lesquels l'emploi du passé simple est pour ainsi dire une obligation de style pour la presse sportive, ils pourraient sans inconvénient être entièrement rédigés au présent. Mais le passé simple a cet avantage sur l'autre passé et sur le présent, qu'il donne à revivre intensément au lecteur les exploits ou les malheurs de ses héros.

De nombreux linguistes ont souligné l'importance du passé simple; dans ses *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Maingueneau déclare que: "Le passé simple est [...] l'expression d'un ordre, et par conséquent d'une euphorie. Grâce à lui, la réalité n'est ni mystérieuse, ni absurde; elle est claire, presque familière." [9]

Notes et références:

- [1] Cristea, T., *Grammaire Structurale du Français Contemporain*, Ed. Didactică și Pedagogică, București, 1979, pag. 59
- [2] *Le Petit Robert*, Paris, 1989
- [3] *Le Monde, Le Monde des Livres*, 8 avril 2005
- [4] Imbs, P., *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1960
- [5] Arrivé M., Blanche-Benveniste C., Chevalier J.-C., Peytard J., *Grammaire Larousse du Français contemporain*
- [6], [7] Barthes, R., *Le degré zéro de l'écriture*, Le Seuil, 1983
- [8] *Le Journal du Dimanche*, 11 juillet 2004
- [9] Maingueneau, D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986

Bibliographie :

- ARRIVE M., Blanche-Benveniste C., Chevalier J.-C., Peytard J., *Grammaire Larousse du Français contemporain*
- BAKHTINE M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984
- CRISTEA, T., *Grammaire Structurale du Français Contemporain*, Ed. Didactica si Pedagogica, Bucuresti, 1979
- DESCLES J.-P. et GUENTCHEVA Z., < Fonctions discursives. Passé simple et imparfait >, dans *Le Texte comme objet philosophique*, J. Greisch éd. Paris Beauchesne, 1987
- IMBS, P., *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1960
- MAINGUENEAU, D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986
- MARTIN R., *Temps et aspects: essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck, Paris, 1971
- MARTIN R., <Language et temps de dicto>, *Langue Française*, nr. 67, Paris, Larousse, 1985
- RICOEUR P., *Temps et récit*, I, Paris, Seuil, 1983
- RICOEUR P., *Temps et récit*, II, Paris, Seuil. 1984
- RICOEUR P., *Temps et récit*, III, Paris, Seuil, 1985
- RIFFATERRE M., < Production du récit >, *La Production du texte*, Paris, Seuil, 1979
- RUCH H., *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Paris, CREDIF-Hatier, coll.<L.A.L.>, 1980
- WEINRICH H., *Le Temps*, Paris, Seuil, 1973